

Date de la séance : Lundi 26 juin 2023

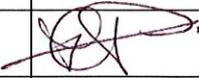
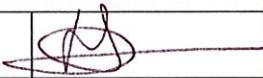
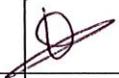
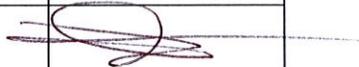
Date de convocation : lundi 5 juin 2023

Présidence de : Stéphane Blardat, proviseur

Nombre d'absents excusés :

Nombre d'absents :

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes
I – DOMAINE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION <ul style="list-style-type: none">Rappel de l'ordre du jourAdoption du Compte-rendu du CA du 25/03/2023		4 4		
II – DOMAINE FINANCIER ET MATERIEL <ul style="list-style-type: none">Décisions budgétaires modificatives pour informationContrat de renouvellement de 2 copieurs reprographieContrat de maintenance portes et automatismesConvention mise à disposition du foyer résidence à l'orchestre des jeunesSoutien financier Olympiades de chimie 325 euros de France ChimieBilan des voyages 2022/2023, ajustement des participations financières des famillesInformation sur les permanences d'été des personnels d'encadrementRépartition des logements attribués par nécessité absolue de service pour 2023/2024		5 5 5 5 5-6 6 6 6	CA TR 2022/23 CA TR 2022/23 CA TR 2022/23 CA NTR 2022/23 CA TR 2022/23	X X X X X X X
III- DOMAINE PEDAGOGIQUE <ul style="list-style-type: none">Modifications au règlement intérieurContrat d'objectifs 2023/2028Bilan année scolaire 2022/2023Projet d'évaluation dans le cadre du contrôle continu 2023/2024Parts fonctionnelles de l'Indemnité de Suivi des Elèves à l'attention des enseignants, cpe - rentrée 2023Projets pédagogiques 2023/2024Projet de la semaine du bien-être individuel et collectif dans le cadre de la santé et citoyenneté		7 7 7 7 7 7 7	CA TR 2022/23 CA NTR 2022/23	X X X X X X X

compt.				
CPE	Maryse POURRAIN			
Personnalité Qualifiée	Hervé GALTAUD			
Personnalité Qualifiée	Richard SARAH			
Représentant Ville de Tours	Antoine MARTIN			
Représentant Tours Métropole	Franck GAGNAIRE	<i>excusé</i>	Anne BLUTEAU	<i>excusée</i>
Représent. du cons. rég.	Jean-Patrick GILLE	<i>excusé</i>	Betsabée HAAS	<i>excusée</i>
Représent. du cons. rég.	Ambre LOUISIN			
10 représentants élus des personnels de l'établissement				
Pers. enseign. et d'éd.	René BEHOCARAY		Miréia Alonso	
Pers. enseign. et d'éd.	Laurent LEPETIT		Paola DOS SANTOS	
Pers. enseign. et d'éd.	Anne MANNLEIN		Marie-Anne MULQUIN CHOMMELOUX	
Pers. enseign. et d'éd.	Audrey AUBEL		Margaux GROUSSIN	
Pers. enseign. et d'éd.	Jérôme PUYBARET		Julien BOUTON	
Pers. enseign. et d'éd.	Soizic MULLER		Laurence SIMON GAUTIER	

Elève	Adèle Tessier	Adèle	Lola DRUAIS	DRUAIS
Elève	Anaé JESSET		Raphaëlle SARVGHAD RAZAVI	
Elève	Aélys JESSET		Marie SCHUMACHER	
Elève	Kévin COTTIN	Kévin	Eliott HOUGET	Eliott
Elève	Léonie DREYFUS	X	Jean TOULZAC	

Total : présents

Mme LE CORNEC, proviseure-adjointe, est invitée à participer.

- Convention mise à disposition du foyer résidence à l'Orchestre des jeunes
- Soutien financier Olympiades de chimie, 325 euros, de France Chimie
- Bilan des voyages 2022/2023, ajustement des participations financières des familles :
 - Classe de Neige,
 - Louvre,
 - Pays Basque,
 - Anjou,
- Modifications au règlement intérieur (pièce jointe),
- Contrat d'objectifs 2023/2028 (pièce jointe),
- Bilan de l'année 2022/2023,
- Projet d'évaluation dans le cadre du contrôle continu 2023/2024 (pièce jointe),
- Parts fonctionnelles de l'Indemnité de Suivi des Elèves à l'attention des enseignants et conseillers principaux d'éducation (missions particulières) à compter de la rentrée 2023 (pièce jointe),
- Projets pédagogiques 2023/2024,
- Calendrier 2023/2024 (pièce jointe),
- Répartition des logements attribués par nécessité absolue de service pour 2023/2024,
- Information sur les permanences d'été par les personnels d'encadrement,
- Questions diverses.

1.2. Adoption du compte-rendu du CA du 28/03/2023

Suite au compte-rendu qui a été transmis aux administrateurs, le chef d'établissement demande si ces derniers ont des remarques à proposer.

<u>Résultats du</u> <u>vote</u>	<i>Votants : 22</i>	<i>Abstentions, nuls, blancs : 0</i>	<i>Exprimés : 22</i>	<i>Avis favorable : 22</i>	<i>Avis contraire : 0</i>
--	----------------------------	---	-----------------------------	-----------------------------------	----------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

<u>Résultats</u> <u>du</u> <u>vote</u>	Votants : 22	Abstentions, nuls, blancs : 0	Exprimés : 22	Avis favorable : 22	Avis contraire : 0
--	------------------------	--	-------------------------	--------------------------------------	-------------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte TR du CA 2022/2023-du Conseil d'administration : contrat renouvellement de deux copieurs – service reprographie

2.3 Contrat avec MET37 de maintenance portes, portails, portillon et rideaux

Le contrat de maintenance avec l'entreprise MET37 pour les portes, portails, portillon et rideaux est à signer par le chef d'établissement, contrat validé par les administrés.

<u>Résultats</u> <u>du</u> <u>vote</u>	Votants :22	Abstentions, nuls, blancs :0	Exprimés : 22	Avis favorable : 22	Avis contraire : 0
--	--------------------	---	-------------------------	--------------------------------------	-------------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte TR du CA 2022/2023-du Conseil d'administration : contrat avec MET 37

2.4 Convention avec entre la Région Centre Val de Loire et le lycée pour mise à disposition du foyer résidence

La région Centre-Val-de-Loire demande à ce que les 85 musiciens de l'Orchestre du Centre soient hébergés pour la période du 17/07 au 30/07/2023, montant de la location 9,30 euros par personne. Les membres du conseil d'administration autorisent la signature de cette convention.

<u>Résultats</u> <u>du</u> <u>vote</u>	Votants : 22	Abstentions, nuls, blancs :0	Exprimés :22	Avis favorable : 22	Avis contraire : 0
--	------------------------	---	---------------------	---	-------------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte TR du CA 2022/2023-du Conseil d'administration : convention Région Centre Val de Loire et lycée pour location du foyer Résidence à l'Orchestre du centre

Le Conseil d'administration a adopté.

ActeTR du CA 2022/2023-du Conseil d'administration : Ajustements financiers des voyages et sorties qui se sont déroulées en 2023

2.7 Permanences d'été pendant les congés d'été

Monsieur le proviseur informe les administrés du service assuré pendant les congés d'été au lycée Descartes.

2.8 Occupation des logements de fonction (par Nécessité absolue de Service = NAS)

Monsieur Fourcade informe les membres de l'occupation des logements de fonction à la rentrée 2023.

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte TR du CA 2022/2023-du Conseil d'administration : Modifications du règlement intérieur

3.2 Contrat d'objectifs 2023/2028

Le contrat d'objectifs a fait l'objet de séances de travail avec des personnels appartenant à différentes catégories : professeurs cpge, cpe, équipe de direction et personnels de laboratoire. Ce projet a été présenté au directeur des services départementaux de l'éducation nationale d'Indre et Loire et vous est présenté pour validation.

<u>Résultats</u> <u>du</u> <u>vote</u>	Votants : 22	Abstentions, nuls, blancs :0	Exprimés : 22	Avis favorable : 22	Avis contraire :0
---	------------------------	---	-------------------------	-----------------------------------	------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte NTR CA 2022/2023-du Conseil d'administration : Contrats d'objectifs2023/2028

3.3 Bilan de l'année scolaire 2022/2023

Monsieur le proviseur demande si les administrés ont des remarques relatives au bilan 2022/2023 qui a été adressé.

3.4 Evaluer dans le cadre du contrôle continu 2023/2024

Le projet « évaluer dans le cadre du contrôle continu » pour l'année scolaire 2023/2024 a fait l'objet d'une présentation avec débat en conseil pédagogique. Il sera diffusé aux élèves et parents d'élèves du second cycle à l'issue de la séance.

3.5 Parts fonctionnelles de l'Indemnité de Suivi des élèves à l'attention des enseignants, cpe, rentrée 2023

Des parts fonctionnelles de l'indemnité de suivi des élèves à l'attention des enseignants et des cpe vont être mis en place à compter de la rentrée 2023 pour des dispositifs précis. Les intéressés doivent porter candidature auprès du chef d'établissement qui rédigera une lettre de mission. Une fois les heures faites, le personnel sera rémunération via l'application sts web par l'équipe de direction.

3.6 Projets pédagogiques 2022-2023

La proposition de projets pédagogiques a été transmises aux administrés pour information.

M. le proviseur rappelle les dispositifs qui ont été mis en place cette année et qui ont été présentés aux administrés au conseil d'administration de septembre 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.